

SECTICIDE

Association loi 1901

*Marque déposée à l'INPI- déclarée à la Sous- Préfecture de VERDUN le 1^{er} avril 1994
et enregistrée sous le n°13-94-
déclaration de modification (transfert d'adresse du siège social)
n°W553001114 -JO n° 1577 du 12/06/2010*

**ayant pour objet la lutte et la prévention
contre les dérives sectaires
portant atteinte à la dignité de l'Homme
et à ses droits fondamentaux**

*Siège social : chez Mmes de Bouvier ; 4, Allée du Dieu du Trice 55100 VERDUN
Tél/Fax : 03 29 86 30 32 courriel: secticide@wanadoo.fr
Site : secticide.pagesperso-orange.fr*

Assemblée générale statutaire du vendredi 17 octobre 2014

à la salle des fêtes

de Belleville- sur- Meuse

(21 rue du Général de Gaulle-55430)

et dans la cadre des actions de prévention/formation interventions de

Me Valérie BLANCHARD

sur les dérives sectaires dans le domaine de la santé

et

Monsieur Serge BLISKO

Président de la MIVILUDES

Mission Interministérielle de Vigilance et de LUTte contre les DÉrives Sectaires

**Adhésion à SECTICIDE : 18 euros pour 2014
Chaque adhésion donne de la représentativité à l'association
et à ses actions de salubrité publique**

Année 2014 : 20 anniversaire de la création de SECTICIDE

Le 1^{er} avril 1994 étaient déposés auprès des services de la Sous-Préfecture de VERDUN les statuts de l'association loi 1901 **SECTICIDE** ayant pour *objet l'information, la protection, la défense des intérêts matériels, moraux et généraux des personnes et des familles dont les droits fondamentaux sont menacés par les méthodes et actions totalitaires propres à certaines sectes, la scientologie en particulier.*

Les fondateurs avaient bien conscience qu'ils s'engageaient dans une voie difficile et que bien des embûches les attendaient; sur ce point, ils n'ont pas été déçus...

Ils se fondaient sur le sentiment que les citoyens, clairement informés des pièges tendus par certaines organisations sectaires et leurs nuisances allaient s'en détourner, massivement.

Certes, il y a eu des résultats positifs et pas des moindres.

Mais il est apparu que les composantes de la nature humaine, très complexe, accordent une place prépondérante à l'attrait du danger, de l'inconnu, de la nouveauté, des promesses illusoires; face à la fascination, il est difficile d'intégrer la logique, la lucidité, l'esprit critique, pour le vrai choix.

Et les techniques de sujétion se multiplient, s'appuyant sur les nouvelles technologies, portées par des groupes ou des individus dénués de tout scrupule, aux appellations les plus diverses, aux vitrines de plus en plus attrayantes et conformes aux modes nouvelles.

En 20 ans, par ses manifestations, conférences, expositions, ateliers, entretiens, SECTICIDE a œuvré tous azimuts.

Aujourd'hui, arrive à son terme, le programme, organisé en Meuse, du cycle de conférences ouvert à tous, en vue d'une information/formation sur les tenants et aboutissants du phénomène sectaire.

Il est temps, de laisser aux adhérents une place plus importante lors de l'assemblée générale statutaire, pour le dialogue autour de l'actualité, et de favoriser l'investissement des acteurs sociaux du département et de la région dans la protection et l'information de la population confrontée souvent à son insu et de mille façons aux dérives sectaires.

Et nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un cadre institutionnel, ce 17 octobre 2014 à BAR-LE-DUC, par Madame la Préfète de la MEUSE, un **sous-groupe d'action de prévention des dérives sectaires chargé de l'animation des politiques locales de lutte et de prévention des dérives sectaires**, émanation du conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de la lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes.

Pour rappel: Aujourd'hui, le terme SECTE, est certes devenu péjoratif, mais a perdu de sa substance; c'est pourquoi on préfère l'appellation « dérives sectaires » fondée sur des pratiques observables.

Attention : si on considère qu'un groupe n'est pas nuisible parce qu'il est légalement enregistré comme « entité juridique » dans tel ou tel pays, il convient de se demander de quelle façon a été obtenu l'enregistrement. La Commission Européenne Des Droits de l'Homme (CEDH) peut imposer cet enregistrement en dépit des résistances de la nation concernée; cela n'enlève rien à la dangerosité potentielle des pratiques du groupe ni à ses nuisances avérées.

Donc ne nous attendons pas à la promulgation d'une liste exhaustive de groupes ou individus potentiellement nuisibles; il en naît tous les jours, des connus, des non connus...Il appartient à tout citoyen d'exercer sa VIGILANCE dans tous les domaines de la vie quotidienne en lien avec les instances en place et de suivre l'évolution des lois de son pays.

Bien évidemment, SECTICIDE répondra, comme elle l'a toujours fait, à toute **demande** d'intervention pour une information/formation sur le phénomène sectaire en Meuse, sur le territoire national ou au-delà des frontières (Belgique, Luxembourg); et à toute demande d'information ou conseil par mail, téléphone ou courrier quel que soit le territoire concerné.

Merci à tous ceux et celles, connus, inconnus, grâce auxquels, à de multiples niveaux, cette activité a été et sera possible.

Pour conclure ce bilan, rappelons que SECTICIDE sera toujours du côté des victimes; quelques mois après sa création en 1994 éclatait le scandale des massacres de l'Organisation intitulée *L'Ordre du Temple Solaire*: il est apparu au cours des enquêtes que les adeptes sortaient peu à peu de l'emprise sectaire quand ils ont été éliminés. Vivre sous la domination sectaire est dangereux; essayer de s'en libérer est tout aussi dangereux. Les victimes ont besoin de la vigilance et de l'aide extérieures.

Maintenant, c'est la thérapie qui dérive: le danger survient quand un professionnel de santé ou autre dénigre la médecine conventionnelle au point de couper le patient de ses vrais thérapeutes, jusqu'à l'amener à perdre toutes ses capacités de discernement et à abandonner un traitement médicamenteux et ses chances de guérison; décision que le patient n'aurait pas prise avant de rencontrer son gourou.

Ce sera notamment le sujet abordé ce soir par Monsieur Serge BLISKO, Président de la MIVILUDES.

SECTICIDE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013-2014

1- Ecoute/conseils

La plupart du temps, ce sont les familles des personnes sous emprise, en dérives qui nous contactent; pour une information, une aide, un conseil, et surtout des entretiens avec des personnes qualifiées qui les comprennent.

Des étudiants, en droit notamment, sollicitent des informations pour leurs travaux sur le phénomène sectaire.

Certaines demandes concernent des stages que nous ne pouvons pas honorer faute de local adéquat et de personnel pour encadrer.

Des lycéens de toute région demandent un suivi et une présentation originale pour leurs TPE (Travaux Personnels Encadrés).

Des journalistes demandent des contenus pour articles de presse ou émissions de TV.

Des professionnels vigilants et responsables, de santé, d'éducation, d'enseignement, nous questionnent.

Des individuels de partout France, Territoires d'Outre-Mer, Allemagne, Amérique du Sud, Afrique demandent des infos ou des conseils juridiques (dangerosité des mouvances; séparation des familles avec ou sans enfant).

→**Notre travail: Constitution et envoi de dossiers par mails ou voie postale, souvent dans l'urgence, face à la détresse de certains appelants. Conférences à la demande des groupes**

2. Les questionnements ont été relatifs à :

AMMA; l'ANTHROPOLOGIE, les écoles STEINER; la diffusion à la porte des établissements scolaires de la Bible Gédéon; l'Art Thérapie; les BEATITUDES; les EGLISES EVANGELIQUES; les ESSENIENS ; les ILLUMINATI; MAHIKARI ; la MEDECINE GERMANIQUE HAMER, Les MORMONS, la NOUVELLE ACROPOLE; la PNL; la méthode TOMATIS *et les offres d'intervention dans les établissements scolaires par une kinésithérapeute; les propositions surabondantes en reiki, sophrologie, massages, kinésiologie, et leur introduction dans les hôpitaux, les centres de soin ou maison de la santé, les centres sociaux, les établissements scolaires ; la SCIENTOLOGIE; ; la SOKA GAKKAÏ; SAMAVEDA stages; stages de BIEN-ETRE sous toutes les formes; les TEMOINS DE JEHOVAH, la VENTE en réseaux (gélules, etc.)...*

3- Relations extérieures pour information/formation/ coordination

- 9 février 2013 CCMM PARIS AG
- 30 mai 2013 Colloque européen : « *L'évolution du phénomène des dérives sectaires en Europe ; comment est organisée la lutte à leur encontre sur le plan européen* » à Copenhague.
- 29 juin 2013 : Bordeaux. Colloque organisé par la SFRAEM « *Société Française de Recherche et d'Analyse en Emprise Mentale* » sur « *La sortie de secte* » avec Steven HASSAN, créateur de protocoles spécialisés permettant d'extraire les victimes placées sous emprise mentale à l'œuvre dans les dérives sectaires.
- 03 juillet 2013 Préfecture de la Moselle
- 28 septembre 2013 Paris avec ANONYMOUS: soutien aux riverains du quartier des Batignolles protestant contre les publicités polluantes de la scientologie/ dianétique (en vidéo)
- 05 octobre 2013 : Colloque national du GEMPPi à Marseille sur « *Santé, Sectes, et Medias : pour une éthique de l'enseignement et de l'information* » avec la participation de Pierre LE COZ sur « *Comment former à l'esprit critique, à l'âge de la manipulation médiatique* »

(Pierre LE COZ est professeur des Universités en philosophie ; il a été Vice-Président du Comité national d'éthique de 2008 à 2012 ; il préside actuellement le Comité de déontologie de prévention des conflits d'intérêts de l'Agence de Sécurité Sanitaire (ANSES) ; il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « **Le gouvernement des émotions... et l'art de déjouer les manipulations.** » Albin MICHEL septembre 2014)

et de Jean BRISSONNET, agrégé de physique honoraire, qui a été vice-président de l'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) et auteur en 2013 de « **La médecine postmoderne prend le pouvoir.** » disponible sur AMAZON.

- 18 octobre 2013 Journée SECTICIDE en Meuse avec Me Daniel PICOTIN; Christine et Charles-Henri de Védrières : « *L'emprise mentale et le droit français ; l'exfiltration des victimes ; témoignage de sortie de l'emprise* ».
- 13 novembre 2013 : Conférence SECTICIDE à Verdun 55 100 ; les dérives thérapeutiques qui s'accompagnent d'un mécanisme d'emprise mentale destiné à ôter toute capacité de discernement à la personne et à l'amener à prendre des décisions qu'elle n'aurait pas prises autrement (rompre avec sa famille, arrêter tout traitement conventionnel, etc.) ; toute dérive thérapeutique n'étant pas forcément sectaire...
- 23 novembre 2013 à Paris : Colloque organisé par la MIVILUDES au Ministère de la Santé. : « *L'Emprise mentale au cœur de la dérive sectaire : une menace pour la démocratie* » 2 représentants de SECTICIDE

Après l'intervention de M. Serge BLISKO, Président de la MIVILUDES, le sociologue Gérard BRONNER soulignait que « *tout un chacun peut devenir victime du processus d'emprise d'un gourou : C'est comme gravir un escalier, dont les premières marches sont si peu élevées qu'on ne se rend pas compte qu'elles mènent à des marches de plus en plus hautes qui vous éloignent de plus en plus du sens commun.* ». Et le psychiatre Daniel ZAGURY, expert auprès de la Cour d'Appel de Paris rapportait : « *ces gens ont des radars, une extraordinaire habileté à saisir les failles de l'autre.* »

Le sénateur du Vaucluse, Alain Millon, qui fut le président de la commission d'enquête sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé précisait encore: « *Cela va de l'adoption d'une nouvelle manière de se nourrir, aux rituels de purification, aux promesses de miracles, mais aussi aux traitements les plus farfelus.* »

En clôture du Colloque, Manuel Valls, alors ministre de l'intérieur en charge des cultes déclarait: « *Lutter contre les dérives sectaires, c'est un combat essentiel. Il doit mobiliser, car les sectes portent atteinte à ce qui nous est le plus cher collectivement, et bien souvent, à ce qui nous est le plus cher individuellement* » « *car les sectes, c'est la négation de l'individu* » « *dans toutes ses dimensions : sociale, citoyenne, personnelle, familiale* »

« *Le travail d'observation et d'information est d'autant plus compliqué que de plus en plus, on assiste à l'atomisation, au développement de microstructures et de réseaux informels.* »

« *Ils agissent au sein de grands courants de pensée véhiculés par les mouvements sectaires, principalement au sein de la mouvance nouvel âge, nébuleuse mélangeant spiritualités orientales, ésotérisme occidental, thérapies alternatives et univers de développement personnel.* »

- 15 mars 2014 CCMM PARIS CA+AG
- 23/34 mars 2014 : FECRIS à BRUXELLES ; CONGRÈS sur « *Sectes et le faux débat des Droits de l'Homme* » ; 5 représentants de SECTICIDE
- 5 avril 2014 ADFI 59 LILLE AG

L'ADFI 59 : son expérience dans l'accompagnement des victimes de dérives thérapeutiques lui permet de savoir qu'il existe, « sous couvert de bonnes intentions apparentes, des groupes ou personnes-en réseau ou non- qui cherchent à abuser de l'état de faiblesse des malades atteints de cancer , en proposant des conférences ou des pratiques de soins non validées scientifiquement, extrêmement coûteuses et présentant un danger pour la santé physique et mentale des malades. Au point, parfois même, de compromettre leurs chances de guérison »

Ce qui a été confirmé par le travail du Sénat sur « L'influence des mouvements sectaires dans le domaine de la santé » (2012/2013)

Un stagiaire, assistant social, évoquait ce 5 avril, la méconnaissance de la réalité sectaire au quotidien dans son milieu de travail ; son Mémoire, partagé à l'issue de son stage, ouvrait les yeux de ses collègues sur des cas précis d'emprise sectaire autour d'eux.

- 11 septembre 2014 CCMM PARIS CA
- 4 octobre 2014 GEMPPPI Marseille Colloque national en lien avec la FECRIS : « *Médecines parallèles, charlatans, et sectes* » : pas de représentant de SECTICIDE
- 3 novembre 2014 CCMM PARIS : lancement de la *CAMPAGNE de PRÉVENTION CONTRE les DÉRIVES SECTAIRES dans le domaine de la SANTÉ*, à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville, 4, rue Lobau 75 004 PARIS. 3 représentants de SECTICIDE
- 21 novembre 2014 PARIS (Hôtel de Ville du 3^{ème} arrondissement): Colloque de la SFRAEM en partenariat avec le CCMM « *L'EXIT COUNSELING : une action intrafamiliale* » avec deux auteurs d'ouvrages et de publications dans le domaine de l'emprise mentale : Gillie JENKINSON spécialiste anglaise en exit counseling et Dr LAURET, psychiatre et psychanalyste.

Création récente : la cellule TURQUOISE Freedom, pour les victimes du radicalisme islamique : Cité des associations 93 la Canebière 13 001 Marseille ; turquoise_freedom@orange.fr <http://victimes-islam-radical.monsite-orange.fr>

La cellule d'assistance est laïque, humaniste et politiquement neutre et elle s'inscrit dans le cadre du GEMPPPI (www.gemppi.org) s'interdit de faire la promotion directe ou indirecte d'un parti politique et de toute religion ou croyance.

ASSOCIATION SECTICIDE Budget BILAN 2013

RECETTES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
Cotisations et Dons: 4 800,00€	Assurance : 311,91€
Subventions : 589€ (Verdun) 60€ (Belleville) 150€ (Conseil Général de la Meuse)	FRAIS du Support logistique de <i>la Journée annuelle SECTICIDE de prévention/ formation en MEUSE : (invitations, affiches, information medias, supports...)</i>
TOTAL : 799,00€	5 288,00€
	Missions, formations jeunes et étudiants : 2 700,00€
	Cotisations (assoc et divers): 840,00€
	Entretien matériel : 818,00€
	Documentation-Abonnements : 1 690,00€
	Matériel d'exposition Fournitures: 2 614,00€
	Affranchissements : 950,00€
Valorisation du Bénévolat : 28 200,00€ (3 200 heures au Smic) <i>Accueil, écoute des usagers, communication interne, externe ; site internet ; formation ; gestion administrative</i>	Valorisation du Bénévolat : 28 200,00€ (3 200 heures au Smic) <i>Accueil, écoute des usagers, communication interne, externe ; site internet ; formation ; gestion administrative</i>
TOTAL: 33 799,00€	TOTAL : 43 411,91€

*Le déficit a été comblé par les membres fondateurs de l'association
La totalité des recettes a été utilisée pour les activités de la Journée SECTICIDE du 18 octobre 2013
Les frais de représentation de l'association, (déplacements, hébergements,...) entièrement assumés par
les fondateurs de SECTICIDE, ne figurent pas dans ce bilan financier.*

ASSOCIATION SECTICIDE Budget Prévisionnel 2014

RECETTES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
Cotisations et Dons: 4 800,00€	Assurance : 333,09€
Subventions : 685€(Verdun) 100€(Belleville) 150€(Conseil Général de la Meuse)	FRAIS du Support logistique de <i>la Journée annuelle SECTICIDE de prévention/ formation en MEUSE : (invitations, affiches, information medias, supports...)</i>
TOTAL : 935,00€	5 853,00€
	Abonnements (revues spécialisées) 930,00€
	Cotisations: (associations et divers) 860,00 €
	Missions, formation jeunes et étudiants: 1 200,00€
	Documentation 1 730,00€
	FRAIS Bureautique (entretien imprimante, papier, enveloppes divers) 2 760,00€
	Affranchissements : 956,00€
Valorisation du Bénévolat: 28 900,00 € (3200 heures au smic) <i>Accueil, écoute des usagers, communication interne, externe; site internet; formation; gestion administrative</i>	Valorisation du Bénévolat : 28 900,00 € (3 200 heures au smic) <i>Accueil, écoute des usagers, communication interne, externe; site internet; formation; gestion administrative</i>
TOTAL: 34 635,00€	TOTAL : 43 522,09 €

Les frais de représentation et coordination avec les correspondants de l'association, (déplacements, hébergements,...) entièrement assumés par les fondateurs de SECTICIDE ne figurent pas dans ce projet financier.

L'actualité 2014

I. Le préoccupant retour de la théorie du complot

Depuis environ deux ans, quand nous sommes contactés par des Lycéens, nos actions de prévention sur la réalité sectaire d'aujourd'hui sont monopolisées par un phénomène de mode qui pollue d'autres pays européens : la GRANDE PEUR des **ILLUMINATI**.

D'après une enquête du PARISIEN (18/06/2014) :

De plus en plus de Français, notamment des jeunes, sont persuadés qu'une ancienne société secrète disparue, les Illuminati, gouverne le monde.

Selon un sondage, un Français sur deux connaît le terme « Illuminati ». Surtout, un Français sur cinq y croit, soit 20 % de la population persuadée que ces « illuminés » « tirent les ficelles de l'économie mondiale ».

Les Illuminati , une secte occulte, éphémère, mais dont les adeptes de la théorie du complot sont persuadés que depuis sa disparition, en 1789, elle a basculé dans la clandestinité, présidant aujourd'hui, dans l'ombre, aux destinées de la planète.

Remise au goût du jour par l'écrivain Dan Brown en 2000, cette croyance en une puissance occulte, adepte de rituels sataniques, a essaimé en France.

« J'ai découvert ça à travers la musique, assène Allyson, 17 ans. J'étais fan de RIHANNA, et j'ai appris sur Internet qu'elle en faisait partie. Des rappeurs comme Jay-Z ou Kanye West aussi. »

Le Web est le principal vecteur de ces spéculations, qui s'enracinent dans une crainte latente de l'avenir, et le sentiment pour beaucoup de ne plus être maîtres de leurs destinées.

« Je ne suis même pas capable de dire si j'y crois ou pas, explique Amir, 17 ans. Mais ce que je sais, c'est que dans ce monde nous ne sommes rien, que des pions contrôlés par d'autres. »

«Ils voient des triangles partout»

« Au bout d'un moment, tout se mélange, soupire Amir. C'est comme toutes ces histoires de scientologie ou autres. On ne sait plus qui croire aujourd'hui... »

II. Christine et Charles –Henri de Védrines: Nouvelle étape judiciaire septembre 2014 (d'après *La Dépêche*)

La condamnation de l'escroc manipulateur Thierry Tilly n'était pas la fin des démêlés judiciaires de la famille de Védrines, autrement appelée celle des «reclus de Monflanquin».

Les magistrats de la cour d'appel d'Agen doivent avant le 17 novembre 2014, date de leur délibéré, répondre à cette question simple : le mandat donné à un agent immobilier par les de Védrines est-il nul parce que signé sous la contrainte psychologique et physique ?

Pour Me Daniel Picotin, l'avocat des de Védrines. «Le mandat est nul» car signé sous la contrainte mentale, estime ce juriste spécialiste des phénomènes sectaires.

III. Scientologie : une nouvelle enquête

Le Parquet de Versailles a ouvert une enquête préliminaire pour « harcèlement moral » et « abus de faiblesse ». Des scientologues sont accusés du lavage de cerveau des employés d'une société de construction française.

Un adepte de mouvement sectaire peut diffuser ses conceptions dans son entreprise d'autant plus facilement s'il occupe un poste de responsabilité. La formation est un moyen de faire des adeptes en pénétrant le lieu de pouvoir qu'est l'entreprise. Aucune condition juridique particulière n'est imposée pour exercer une activité de formation professionnelle continue; ainsi, pour les groupes totalitaires, il est facile d'utiliser ce créneau et de s'introduire dans les rouages financiers de petites structures comme de multinationales...

IV. Scientologie : Saint-Pétersbourg contrainte par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) à reconnaître l'église de scientologie comme entité juridique

V. **La gourelle de la** micro-secte *le PARC D'ACCUEIL* rejugée en APPEL à CAEN a été condamnée (oct 2013) à cinq ans de prison ferme.

C'est une première : ont été pris en compte l'emprise mentale et l'abus de faiblesse sur personne sous emprise. De ce fait, les adeptes qui, sur les injonctions de la gourelle, avaient perpétré des actes condamnables n'ont pas été condamnés...

Ce fut possible parce que les bons moyens avaient été mis en œuvre pour savoir ce qui se passait vraiment à l'intérieur et **faire la preuve de l'emprise : la loi About Picard commence à être comprise!**

VI. Au Congrès FECRIS (Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme) le 24 mars 2014 sur les "Sectes et le faux débat des droits de l'homme"

Discours de Laurette Onkelinx Ministre de la Santé en BELGIQUE

« Merci à la FECRIS de nous réunir autour d'un phénomène de société qui reste malheureusement d'une grande actualité.

La société dans laquelle nous vivons, avec ses crises économiques, ses crises de valeurs, ses violences, son individualisme forcené, ses incertitudes lancinantes face à la précarité, fragilise particulièrement les individus.

La société contemporaine peut désorienter et décevoir certains d'entre nous, en ne paraissant pas pouvoir apporter de réponses à ces problèmes apparemment insolubles.

C'est dans ce terrain propice aux inquiétudes et aux fragilités que se développent les mouvements sectaires.

Ces sectes, en touchant à l'irrationnel, en s'entourant de mystère, d'occultisme, de pratiques et de rites étranges ou au contraire, en adoptant un discours pseudo-scientifique, visent à attirer les personnes en demande de réponses au mal-être ou aux craintes qu'elles ressentent.

Parmi ces cibles se trouvent, en particulier, les personnes fragilisées par la maladie et qui peuvent se sentir perdues ou sans perspectives d'espoir face à celles-ci.

Des sectes, des gourous, des pseudo-guérisseurs, pseudo-thérapeutes ou pseudo-scientifiques – quel que soit le titre sous lequel ils dissimulent leurs activités dangereuses – manipulent et abusent alors de la faiblesse de ces proies faciles avec des conséquences parfois dramatiques.

Cela fait longtemps que je me bats contre les organisations sectaires nuisibles.

*Il y a environ dix-huit ans, alors **Ministre de l'enseignement**, j'avais lancé plusieurs campagnes de sensibilisation contre les sectes et notamment la campagne « Gourou, gare à toi » et lutté contre les «écoles de sectes» qui visaient à déscolariser les enfants en les embrigadant dans des institutions privées destinées à les fermer du monde extérieur.*

***Par la suite, Ministre de la Justice**, j'ai fait voter des modifications du Code pénal visant à réprimer l'abus de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse des personnes afin de pouvoir lutter plus facilement contre les sectes.*

Nous avons aussi amélioré le fonctionnement de l'Observatoire belge en la matière, le Centre d'Information et d'Avis sur les organisations sectaires nuisibles.

***Aujourd'hui, Ministre de la Santé publique**, je perçois que c'est dans ce domaine, notamment, que les mouvements sectaires connaissent un très fort développement.*

Ce sentiment est malheureusement confirmé par les spécialistes de la matière, dont le Centre d'Information et d'Avis sur les organisations sectaires nuisibles au niveau belge, ou la MIVILUDES en France, qui indique qu'actuellement, les dérives sectaires dans le domaine de la santé représentent près de 25 % de l'ensemble des signalements reçus.

C'est pour cette raison aussi que j'ai mis la protection du patient au centre de mes priorités sous cette législature.

Il fallait agir contre les « Dérapeutes » comme les désigne la MIVILUDES : ces personnes mal intentionnées ou irresponsables, qui profitent d'un vide juridique ou de la faiblesse de patients et qui peuvent causer un tort considérable à des personnes déjà fragilisées.

En ce sens, avec la Chambre des représentants, nous avons mis en place un cadre légal pour l'exercice de la psychothérapie, qui dresse des conditions strictes en termes de formation et de qualité de soins pour pratiquer de cette discipline et revendiquer ce titre.

Cette branche d'activité n'était jusqu'ici pas réglementée et, comme la demande en termes de soins de santé mentale est en croissance exponentielle, cette matière est un champ de développement majeur des mouvements sectaires.

Hors cette loi, n'importe qui pouvait se revendiquer psychothérapeute. Quel danger !

Plusieurs émanations de sectes identifiées sont, par exemple, fort actives dans le domaine de la psychiatrie et de la psychothérapie.

Ce cadre légal, va être définitivement voté cette semaine. Il propose une reconnaissance des professionnels sérieux et dignes de confiance, et plus de lisibilité pour les patients qui s'adressent à eux.

J'ai également entamé la mise en œuvre d'une loi vieille de 15 ans relative aux pratiques non conventionnelles.

L'objectif est de fixer à chaque fois des conditions pour la pratique de ces disciplines: homéopathie, ostéopathie, chiropraxie et acuponcture. Nous avons là aussi besoin d'une plus grande clarté et une meilleure protection du patient.

Mon objectif et je rejoins en cela les réflexions de l'Ordre des médecins lors d'un précédent colloque à ce sujet, n'est pas de consacrer une médecine « officielle » et de rejeter toute autre pratique. A côté de la médecine classique – qui n'est d'ailleurs pas une science exacte et qui ne cesse d'évoluer et de se remettre en cause-, il y a place pour des pratiques complémentaires, qui peuvent apporter un mieux-être au patient.

La loi permet de mieux lutter contre les pratiques qui se présentent comme des alternatives à la médecine classique, et dont les praticiens visent à ce que leurs « patients - victimes » sortent totalement des circuits traditionnels de soins, afin de les exclure et de mieux les assujettir.

Ces deux matières, Santé mentale et pratiques non-conventionnelles, ont notamment été identifiées dans le cadre des travaux de réflexion de la FECRIS, comme des champs d'action privilégiés des mouvements sectaires.

*Par ailleurs, lorsque mes services ou moi-même sommes confrontés à des mouvements à tendance sectaire, comme cela a pu être le cas de **la biologie totale**, je donne systématiquement instruction aux administrations qui dépendent de mes compétences de dénoncer les agissements répréhensibles de professionnels de santé ou de personnes se revendiquant comme tels, aux autorités compétentes : Parquet, Ordres, Police, Bourgmestre, ...*

Ces instances font le plus souvent preuve de la plus grande diligence mais, faute de moyens d'action, doivent régulièrement faire aveu d'impuissance.

On s'aperçoit que dans un certain nombre de cas, les procédures initiées n'aboutissent pas ou peu, ce qui est inacceptable.

Mesdames et Messieurs, oui il reste beaucoup à faire et c'est une lutte qu'il faut mener à tout instant.

Les courants sectaires ne cessent d'évoluer, de changer de forme et, lorsque la route leur est barrée, de changer de champs d'activité, mais toujours avec le même schéma Approche-Séduction-Assujettissement et, au final, le même impact nuisible.

Je suis d'avis que, dans ce cadre, il est absolument nécessaire de mener une réflexion, au niveau national, pour arriver à une meilleure collaboration des différentes instances compétentes et à un renforcement de leurs moyens d'action, (administrations publiques, instances Ordinales, Instances judiciaires, Observatoires scientifiques, ...)

C'est dans cette nécessité que s'inscrivait le colloque organisé l'année passée par le SPF Santé publique autour du développement des mouvements sectaires dans les soins de santé, qui donnera lieu à un plan d'action que j'espère pouvoir encore présenter sous cette législature.

Je suis également d'avis qu'il faut une meilleure coordination au niveau international, où certains mouvements sectaires ont pris une longueur d'avance en termes de présence au niveau des instances internationales, et de lobbying à ce niveau.

C'est dans cette nécessité que le colloque d'aujourd'hui trouve également toute sa place.

Et j'espère que de nouvelles initiatives seront proposées.

Merci déjà pour votre travail qui je sais difficile contre ces forces occultes qui menacent la santé et la dignité de trop nombreux de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention.

Laurette Onkelinx

Tout est dit : le chemin parcouru, à parcourir, avec la nécessaire coordination des actions.

A lire :

- **« Désamorcer l'islam radical- Ces dérives sectaires qui défigurent l'islam » DOUNIA BOUZAR, éditions de l'Atelier, mars 2014 (des Jeunes adoptent des points de sectaires et cèdent aux sirènes du fondamentalisme.**
- **« Rescapée de la scientologie » Jenna MISCAVIGE HILL avec Lisa PULITZER, éditions Kero, février 2013 (la nièce de David MICAVIGE, l'actuel dirigeant mondial de la scientologie, a vécu toute son enfance au cœur de la scientologie avant de s'en échapper en 2005; elle combat cette organisation et raconte ce qui s'y passe.**
- **« Le gouvernement des émotions...et l'art de déjouer les manipulations. » Pierre LE COZ, Albin Michel, octobre 2014**
- **« L'audace d'être contre- Une vie de lutte contre la Scientologie » Témoignage. François LECOMBAT, PUBLIBOOK, 2014 (L'implosion d'une famille sous l'action de la scientologie : il faut s'attendre à tout et surtout au pire. Même à être manipulé)**
- **« L'Autre » Sylvie Le Bihan, éditions SEUIL, mai 2014 (Une femme raconte sa vie au quotidien avec un pervers narcissique : c'est l'enfer)**